

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 9 avril 2026

DELIBERATION 01/2026 : Approbation du Compte Financier Unique 2025

- Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le Décret n°2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle et modifiant la partie réglementaire du Code général des collectivités territoriales
- Vu l'article R 1431-7 al 3 du CGCT
- Vu les articles 7 et 13 des statuts de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

Étaient présents :

Eliane JARYCKI, Agnès LANGEVINE, Laurence FRANCOIS, Patrick CASES, Hermeline MALHERBE, Charles CHIVILO, Marie-Edith PERAL, Georges BARTOLI, Geneviève ERRAMUZPÉ, Alexandre DOULUT, Bernadette COSTASECA, Gaëlle CERATTI

Excusés :

Carole DELGA, Julien BARAILLE, Christophe MANAS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERE, Jean-Baptiste LLATI, Jean-Jacques LOPEZ, Isabel ALTADILL-CHICHET, François LEMARTINEL

Considérant :

A l'initiative des services de la Direction Générales des Finances Publiques, le Mémorial s'est engagé, avec une année d'avance, dans la mise en œuvre du Compte Financier Unique (CFU).

Le compte financier unique est un document budgétaire commun à l'ordonnateur et au comptable. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il met ainsi fin à la double présentation en regroupant ces deux documents en un document unique. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité au sens de l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les membres du Conseil d'Administration sur l'exécution effective du budget 2025.

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2026

Appréhensions E. Legrand

70_DE-086-200045630-20260409-001_2026-BF

I. Analyse par chapitre de la section de fonctionnement

A. Des charges de fonctionnement stabilisées

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.798.000 €

Réalisé : 1.728.277,78 €

Taux d'exécution : 96 %

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Charges à caractère général	799 344,64 €	800 420,27 €	784 374,77 €	774 101,46 €	738 131,53 €
Charges de personnel	819 721,11 €	945 387,00 €	955 472,12 €	927 968,57 €	950 939,20 €
Autres charges (y compris amorti)	18 564,93 €	18 741,73 €	28 607,83 €	22 001,13 €	39 206,28 €
Dépenses totales	1 637 630,68 €	1 764 549,00 €	1 768 454,72 €	1 724 071,16 €	1 728 277,01 €

Malgré le niveau d'activité intense de l'établissement, notamment sur le plan scientifique et culturel, et nonobstant la prise en charge directe de dépenses liées à la refonte de l'exposition permanente, le Mémorial est parvenu à maintenir ses dépenses de fonctionnement au niveau de 2024 et en deçà du niveau atteint en 2022 et 2023.

Ces bons résultats sont liés à la poursuite de la baisse des charges à caractère général engagée depuis 3 exercices

1) Chapitre 011 : des charges à caractère général en notable diminution

Crédits ouverts (BP+DM) : 796.800 €

Réalisé : 738 131€

Taux d'exécution : 96%

Les charges à caractère général intègrent les dépenses techniques d'exploitation du bâtiment et de fonctionnement des services (326.541 €), la programmation scientifique et culturelle (302.712 €), la promotion des activités du Mémorial (67.801 €) et l'approvisionnement du café et de la librairie (41,077€).

Ces charges atteignent leur niveau le plus bas depuis 2017.

Ces bons résultats sont le produit de la baisse des coûts de l'électricité mais également de la poursuite de la baisse de la consommation (la consommation en énergie de l'établissement a baissé de plus de 35 % en 3 ans), de la rationalisation de la production des expositions temporaires (une seule par an), de la coopération quasi systématiquement mise en place avec d'autres acteurs du territoire sur les événements de la programmation scientifique et culturelle, d'une attention particulière portée dans l'engagement des dépenses de publicité.

Pour 2025, elles sont également le fait d'une baisse des dépenses d'approvisionnement du café sur les 4 derniers mois, fermé en raison des travaux et du transfert de l'exposition temporaire dans les espaces d'accueil du public.

2) Chapitre 012 : des charges de personnel stabilisée à 950.939,20€

Crédits ouverts (BP+DM) : 960 000 €

Réalisé : 950 939 €

Taux d'exécution : 99 %

En dépit du « GVT » (impact mécanique de la progression des carrières des agents liées à l'ancienneté ou réussite à examens et concours sur la masse salariale), de l'augmentation du taux des cotisations retraites à la CNRACL (15.000 €), de la mise en place d'une indemnité de fin d'année (CIA) au bénéfice des agents de catégorie C et B (5.000€), mais également de la rémunération en vacations de deux des 5 historien.ne.s chargé.e.s de mission pour la refonte de la scénographie (20.000€), les frais de personnel ont été contenus à leur niveau des 4 dernières années (950.000€).

3) Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Crédits ouverts (BP+DM) : 10.000 €

Réalisé : 8.442 €

Taux d'exécution : 82 %

Ce chapitre concerne quasi exclusivement le reversement aux organismes de gestion collective des droits d'auteur (SACEM/SACD) et les droits d'auteurs versés directement aux intervenants ou aux artistes.

4) Chapitre 042 : les dotations aux amortissements

Crédits ouverts (BP+DM) : 31.000 €

Réalisé : 30.764 €

Taux d'exécution : 99%

L'effort d'amortissement des immobilisations de l'établissement (matériel, logiciels, etc.) ne donne pas lieu à décaissement d'argent mais constitue une forme d'épargne obligatoire permettant au Mémorial de renouveler progressivement ses équipements et de faire face à leur dépréciation dans le temps. Il constitue ainsi simultanément une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement.

B- Des recettes de fonctionnement en augmentation

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.689.496 €

Réalisé : 1.719.082 €

Taux d'exécution : 102 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Réalisations 2025
Contribution statutaire de la Région	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €
Participation exceptionnelle de la Région					92 823,00 €
Contribution statutaire du CD 66	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €
Participation exceptionnelle du CD 66					38 549,00 €
Etat (Dilcrah Drac)	172 000,00 €	182 500,00 €	182 067,00 €	229 956,00 €	210 395,00 €
Autres subventions ou produits de gestion	25 884,00 €	30 327,15 €	39 856,92 €	31 901,76 €	36 581,09 €
Ressources propres	180 572,00 €	347 180,35 €	285 757,65 €	327 224,95 €	265 007,69 €
Recettes totales	1 508 456,00 €	1 690 007,50 €	1 637 681,57 €	1 719 082,71 €	1 773 355,78 €

1 Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.545.000 €

Réalisé : 1.487.892,99 €

Taux d'exécution : 96 %

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2026

Appréhension des données

70_DE-056-200045650-2026-0409-001_2026-BF

Pour l'aider à faire face aux dépenses liées à la production des contenus scientifiques de la nouvelle exposition permanente, mais également à faire face à la baisse des recettes d'exploitation induite par les travaux, le Mémorial a bénéficié d'une aide exceptionnelle de ses collectivités fondatrices.

Aux 735.000 € habituellement versés par la Région, se sont ainsi ajoutés :

- 35.000 € d'acompte pour la rémunération des historien.ne.s missionné.e.s sur les contenus de la nouvelle scénographie
- 57.823 € pour la compensation de la perte d'exploitation

Aux 395.000 € habituellement versés par le Département se sont ajoutés :

- 38.549€ au titre de la compensation de la perte d'exploitation

Par ailleurs, en complément des contributions statutaires de ses deux collectivités fondatrices, le Mémorial a également perçu différentes subventions de l'État et notamment :

- ✓ une subvention de 180 000 € de la Dilcrah pour son action en faveur de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
- ✓ une subvention de 30 395 € de la DRAC

2 Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts (BP+DM) : 15.000 €

Réalisé : 20.455,10 €

Taux d'exécution : 136 %

Ce chapitre intègre les remboursements de l'assurance statutaire qui ont permis de couvrir une partie des salaires des agents en arrêt maladie ainsi que les recettes de locations d'espaces ou les recettes de mécénat financier

3 Chapitre 70 : Produits des services

Crédits ouverts (BP+DM) : 215.000€

Réalisé : 265.007,69€

Taux d'exécution : 123 %

Le haut niveau de fréquentation enregistré en première partie d'exercice (janvier-septembre) et le maintien d'une activité plus soutenue que prévue durant les travaux ont permis de recouvrer plus de recettes de billetterie/librairie qu'il ne l'avait été envisagé lors du vote du budget. Les propositions de visites alternatives du site pour les scolaires, la poursuite de la programmation en soirée ont non seulement permis de maintenir le lien avec le public durant le chantier mais également de générer des ressources propres.

A. L'évolution du résultat de fonctionnement et des réserves

La contraction des recettes de fonctionnement encaissées et des dépenses de fonctionnement mandatées fait apparaître pour la première fois depuis 9 ans, un résultat positif sur l'exercice (45.078 €), portant les réserves de l'EPCC à 450.000 € à l'issue de l'exercice.

S'il confirme la bonne tendance de fond constatée l'an passé, ce résultat est également à interpréter de manière plus conjoncturelle à la lumière du soutien apporté par les collectivités fondatrices pour neutraliser les conséquences du chantier sur l'équilibre financier de l'EPCC. Ce bon résultat permettra d'absorber sur l'exercice 2026 les conséquences de la prolongation de la durée du chantier.

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2026

Appréciation des services de la Préfecture

70_DE-066-200045680-2026.04.09-D01_2026-BF

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT					
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Résultat de l'exercice	-129 174,00 €	-74 541,50 €	-130 773,15 €	-4 988,45 €	45 078,77 €
Résultat cumulé (réserves)	625 473,00 €	550 930,26 €	420 157,11 €	408 484,57 €	449 734,19 €
Affectation du résultat en SI (1068)			6 684,09 €	3 829,15 €	

II. Analyse par chapitre de la section d'investissement

La physionomie générale de la section d'investissement du budget du Mémorial en 2025 se révèle assez atypique en raison de la perception de la subvention leader versée par l'Union Européenne pour le Mémorial Itinérant.

A. Les dépenses d'investissement

Crédits ouverts (BP+DM) : 39.829 €

Réalisé : 21.229 €

Taux d'exécution : 51 %

En 2025, 21.229 € ont été investis, respectivement en matériel informatique (5.110,00 €) équipement divers (1.406,00€) ou pour la conception des expositions temporaires (14.712,33€).

B. Les recettes d'investissement

Crédits ouverts (BP+DM) : 39.829 €

Réalisé : 64.359 €

Taux d'exécution : 40 %

Parallèlement, 64.359 € de recettes ont été perçues (3.829,15€ d'affectation du résultat 2024, 30.764 € de recettes d'amortissement, 25.200€ de recettes de subvention de l'Union Européenne et 4.565 € du fonds de compensation de la TVA).

C. Le résultat de la section d'investissement

Le Compte Financier Unique fait ainsi apparaître sur l'exercice un solde positif de 43 129 € et un résultat reporté de 39.300 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Le Conseil d'Administration décide de :

- **APPROUVER** le compte financier unique 2025 tel que détaillé dans la maquette jointe en annexe
- **ARRETER** les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses	1 728 277,01 €	21 229,33 €	1 749 506,34 €
Recettes	1 773 355,78 €	64 359,22 €	1 837 715,00 €
Résultat de l'exercice	45 078,77 €	43 129,89 €	88 208,66 €
Résultat antérieur	408 484,57 €	-3 829,15 €	404 655,42 €
Affectation du résultat	3 829,15 €		
Résultat de clôture	449 734,19 €	39 300,74 €	489 034,93 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2026

Approuvé par le Président du Conseil d'Administration

Fait à salses-le-Château, le 9 avril 2026

Par délégation de la Présidente de l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes, Carole DELGA la présidente de séance, Agnès LANGEVINE.

Pour la Présidente
par délégation
la Directrice de l'EPCC du
Mémorial du Camp de Rivesaltes
Céline SALA-PONS



Rendue exécutoire
le 25 JUIN 2026

REÇU EN PREFECTURE
le 23/06/2026
Application agréée E.legalite.com